

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

***Des initiatives budgétaires intéressantes, mais la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine demeure inquiète***

Québec, le 23 mars 2006 - Le ministre des Finances, Monsieur Michel Audet, déposait aujourd'hui son deuxième budget. « Bien que le ministre Audet mette de l'avant des mesures concrètes pour aider le développement économique de notre région, on demeure inquiet sur la suite donnée à la Stratégie économique de développement des régions ressources qui prend fin le 31 mars cette année », déclare Monsieur Berger.

En effet, les mesures annoncées s'inscrivent dans la continuité, mais il n'y a pas de nouveaux budgets pour appuyer le développement des régions ressources. Outre les créneaux d'excellence, qui pourront bénéficier d'un budget supplémentaire pour tout le Québec de 12,5 M\$ sur trois ans, l'ensemble des autres éléments du budget ne vient que confirmer les mesures déjà annoncées.

Cependant, il faut noter les efforts financiers importants qui seront consacrés au secteur forestier. « Notre région saura certainement profiter des mesures annoncées pour restructurer et diversifier notre industrie forestière. En venant soutenir les travailleurs et les entreprises de notre territoire, le gouvernement du Québec a été sensible aux difficultés économiques de notre région », a ajouté Monsieur Berger.

La Conférence régionale des élu(e)s est soulagée de constater que le Ministre Audet a maintenu les crédits d'impôts spécifiques pour les régions ressources. « Le ministre des Finances, tout en maintenant les crédits d'impôts pour notre région, a apporté des ajustements qui permettront d'amortir certains irritants que dénonçaient les régions centrales », a complété le président de la CRÉ.

Il faut également saluer le maintien des crédits d'impôts pour les jeunes qui viennent s'établir dans notre région. « Ces crédits d'impôt ont permis à beaucoup de jeunes de venir s'établir en Gaspésie et aux Îles. Nous saluons l'initiative du ministre qui les prolonge et y apporte des ajustements pour que les jeunes demeurent dans la région », de déclarer Monsieur Berger.

La Conférence régionale des élu(e)s pourra, à la suite de ce budget, compter sur une augmentation de 10% de son budget. « Avec les nombreuses responsabilités qui incombent à notre organisme, cette augmentation permettra à la CRÉ d'assumer ses mandats, mais il n'en demeure pas moins que les besoins du milieu dépassent largement les capacités d'investissements de la CRÉ. »

En terminant Monsieur Berger tient à réitérer l'importance d'amorcer le plus rapidement possible la réflexion sur la mise en place d'une véritable politique d'occupation du territoire pour développer un Québec habité et prospère.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
CRÉGIM  
Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923

Renseignements :

M<sup>me</sup> Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418- 368-6771, 418-892-5097  
1 800 463-6178, poste 7